

---

# BILAN ANNUEL 2024

---

RAPPORT MORAL  
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
RAPPORT FINANCIER

# TABLER DES MATIÈRES

<b>I. LA SHF EN 2024</b>	<b>3</b>
<i>Le conseil d'administration</i>	<b>4</b>
<i>L'équipe salariée</i>	<b>6</b>
<i>Les commissions thématiques</i>	<b>7</b>
<i>Les coordinateurs régionaux</i>	<b>10</b>
<i>Les adhérents</i>	<b>12</b>
<i>L'implication bénévole</i>	<b>14</b>
<i>Le réseau partenarial</i>	<b>16</b>
<b>II. RAPPORT MORAL</b>	<b>17</b>
<b>III. RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	<b>20</b>
<i>Les projets techniques</i>	<b>21</b>
<i>Communication</i>	<b>39</b>
<i>Engagement partenarial</i>	<b>41</b>
<b>IV. RAPPORT FINANCIER</b>	<b>42</b>
<i>Compte de résultat</i>	<b>43</b>
<i>Bilan</i>	<b>54</b>

# LA SHF EN 2024

---



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale ordinaire du 24 octobre 2024 a voté le renouvellement du conseil d'administration. Quatre membres sortants se sont représentés et ont été réélus : Jean Cassaigne, Marine Deluen, Claude Miaud et Aurélien Miralles. Jean-Marie Ballouard, membre sortant, a effectué ses trois mandats et n'était donc pas rééligible.

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration se composait des treize membres suivants :

**Jean Cassaigne**, secrétaire  
**Marine Deluen**, trésorière  
**Grégory Deso**, administrateur  
**Christophe Dufresnes**, administrateur  
**Olivier Marquis**, administrateur  
**Claude Miaud**, président  
**Aurélien Miralles**, administrateur  
**Thomas Rabany**, administrateur  
**Fanny Richard**, secrétaire adjointe  
**Eric Sansault**, trésorier adjoint  
**Jérémy Souchet**, vice-président  
**Sylvain Ursenbacher**, administrateur  
**Przemyslaw Zdunek**, administrateur

# LE BUREAU



**Claude Miaud**

Président



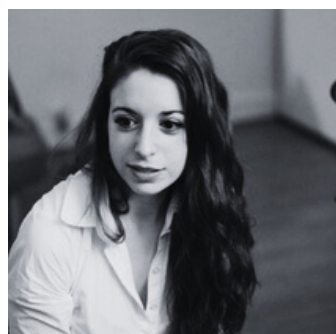
**Jérémie Souchet**

Vice-Président



**Jean Cassaigne**

Secrétaire



**Marine Deluen**

Trésorière

# L'ÉQUIPE SALARIÉE

Au 31 décembre 2024, la SHF comptait sept salariées :

**Anne Lombardi**, directrice

**Isabelle Chauvin**, responsable administrative et financière

**Audrey Trochet**, responsable scientifique

**Myriam Labadesse**, chargée de communication et de la vie associative

**Adèle Hurabielle**, géomaticienne (a rejoint l'équipe en février 2024)

**Laure Bourgault**, chargée de mission PNA

**Laura Kouyoumdjian**, chargée de mission

# LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

En 2024, suite à la réorganisation opérée, les nouvelles commissions se sont structurées autour de leur(s) responsable(s) et les activités ont été (re)lancées.

## COMMISSION RÉPARTITION - VALIDATION

**Responsables : Jean LESCURE, Eric SANSAULT**

### Le comité de validation de l'herpétofaune MNHN/SHF

Les herpétologistes scientifiques systématiseurs de ce comité ont eu à se prononcer sur plusieurs évolutions taxonomiques.

- Validation de l'existence de la sous-espèce *Triturus marmoratus harmannis* Artzen, 2024 dans la Péninsule ibérique. Conséquence : *Triturus marmoratus* n'est plus une espèce monotypique. En France, la sous-espèce présente est *Triturus marmoratus marmoratus*.
- Admission du genre *Aquarana*. Conséquence : la Grenouille taureau *Lithobates catesbeianus* est désormais notée comme *Aquarana catesbeiana*.
- Rejet de l'espèce d'anaconda *Eunectes akayima*, récemment décrite et concernant la Guyane.

### Autres activités

En 2024, les discussions avec Faune-France ont repris et un sondage a été mené auprès des coordinateurs régionaux pour connaître leur position quant au fait que la SHF puisse être signataire de la charte Faune-France. Une majorité s'étant prononcée favorablement, le conseil d'administration a validé en juin l'adhésion à cette charte.

Par ailleurs, en septembre, un courrier a été adressé à l'ensemble des DREAL, leur rappelant le rôle des coordinateurs régionaux et leur précisant les noms et coordonnées des coordinateurs de leur territoire.

# COMMISSION CONSERVATION

**Responsable : Samuel GAGNIER**

Une feuille de route a été établie, structurée autour de différents groupes de travail : tortues marines, ranaculture, réintroduction/renforcement de populations et mesures ERC... Une première réunion de cette commission – comptant une dizaine de participants – a eu lieu en octobre. Un poster sur la ranaculture a été réalisé, présenté lors de notre congrès annuel à Carcassonne en octobre.

# COMMISSION CAPTIVITÉ

**Responsables : Rémi KSAS, Olivier MARQUIS**

Une Déclaration de principe pour un maintien en captivité respectueux du bien-être animal et de la biodiversité a été rédigée, avec laquelle la charte éthique de la SHF a été mise en cohérence.

Un travail a également été initié pour la mise en ligne de ressources sur le futur nouveau site internet de la SHF.

# COMMISSION OUTRE-MER

**Responsable : Elodie COURTOIS**

Le dernier opus de la collection CLEF Antilles paru, en 2024 une déclinaison de cet outil de détermination pour l'Océan Indien a été lancée (cf. infra), sous l'impulsion de la commission.

Celle-ci s'est également impliquée dans l'organisation du congrès 2024 avec une session outre-mer au programme, incluant une conférence plénière et trois communications.

Elle a par ailleurs continué à assurer la coordination de la validation de la base de données Faune Guyane.

Enfin, sa responsable a rejoint les experts des groupes « espèces » et « outre-mer » du comité français de l'UICN.



# COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

*Responsable : Marine DELUEN*

Une réunion de préfiguration de cette commission a eu lieu en mars 2024, suite à laquelle une feuille de route a été rédigée et un planning prévisionnel a été établi.

Un appel à bénévoles pour rejoindre cette commission a été lancé lors de l'Assemblée générale 2024 à Carcassonne et renouvelé dans la *Dépêche herpétologique* du mois de décembre.




# LES COORDINATEURS RÉGIONAUX

Le rôle des coordinateurs régionaux ayant été affiné en 2023, ces derniers ne sont désormais plus uniquement reliés à la Commission Répartition-Validation, mais jouent un rôle transverse à l'ensemble des commissions. Ils sont par ailleurs désormais amenés à intervenir dans d'autres actions : validation des données herpétologiques régionales et nationales (en lien avec la commission Répartition-Validation), surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles, connaissances (projets ponctuels de mise à jour des répartitions, prélèvements génétiques, etc.), SOS Serpents, Tortues, Grenouilles, représentation de la SHF à l'échelle de leur territoire, formations, communication.

Leur nomination est validée par le CA pour une durée de 5 ans (renouvelable sans limite) sur la base d'une lettre d'intention. Enfin, une charte du coordinateur régional a été établie en 2024, que chaque coordinateur s'engage à respecter.

Les coordinateurs régionaux jouent désormais un rôle dans le déploiement de certains projets portés par la SHF, mais restent aussi des acteurs privilégiés par lesquels des projets à forts enjeux touchant l'herpétofaune en région peuvent remonter jusqu'à la SHF. En fonction des enjeux identifiés, la SHF peut accompagner ses coordinateurs dans le montage de projets, les aider à chercher des financements ou appuyer certaines demandes avec des courriers de soutien.



Au 31 décembre 2024, ils étaient au nombre de 39, répartis sur l'ensemble des régions de France hexagonale et Corse :

- Alsace** : Fanny Gosselin & Vincent Noël
- Aquitaine** : Fabrice Bernard & Matthieu Berroneau
- Auvergne** : Samuel Gagnier & Solenne Muller
- Bourgogne** : Eva Garcia & Nicolas Varanguin
- Bretagne** : Régis Morel
- Centre-Val de Loire** : Eric Sansault & Angélique Souriau-Villeger
- Champagne-Ardenne** : Matthieu Aubry
- Corse** : Florence Delay & Marie-Paule Savelli
- Franche-Comté** : Pierre Chevreau, Thibault Cuenot & Alix Michon
- Île-de-France** : Hemminki Johan & Pierre Rivallin
- Languedoc-Roussillon** : Philippe Geniez
- Limousin** : Gabriel Metegnier
- Lorraine** : Damien Aumaître
- Midi-Pyrénées** : Jean-Michel Catil, Pierre-Olivier Cochard & Gilles Pottier
- Nord-Pas-de-Calais** : Robin Quevillart
- Basse et Haute Normandie** : Mickaël Barrioz & Quentin Lesouef
- Pays de la Loire** : Benoît Marchadour & Morgane Sineau
- Picardie** : Vincent Acloque
- Poitou-Charentes** : Jean-Marc Thirion
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : Grégory Deso, Nicolas Fuento, Marc-Antoine Marchand & Julien Renet
- Rhône-Alpes** : Fabien Dubois, Jean-Luc Grossi & Alexandre Roux

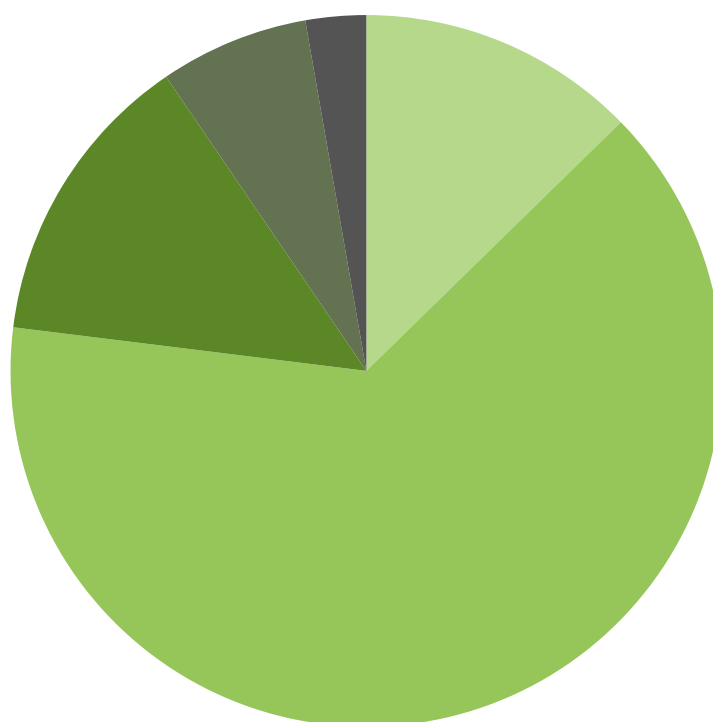
Cette liste est régulièrement actualisée.

# LES ADHÉRENTS

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre a augmenté de 8 %, passant de 439 en 2023 à 473 en 2024.

99 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année pour soutenir nos actions, représentant 21 % des adhérents.

Les 32 adhésions de personnes morales représentent 7 % des adhésions.



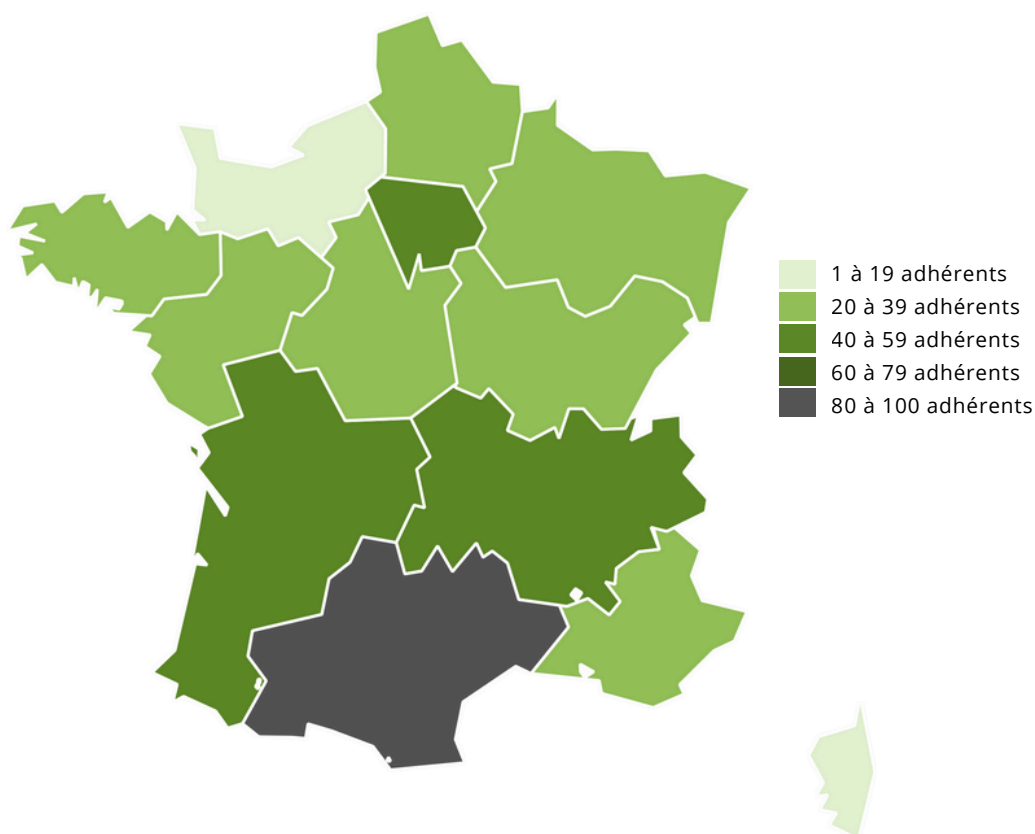
■	Adhésion individuelle - tarif réduit (60)
■	Adhésion individuelle (304)
■	Adhésion familiale (64)
■	Adhésion personne morale (32)
■	Adhésion de bienfaisance (13)

## Répartition des cotisations 2024



Nos adhérents se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec une majorité en Occitanie (18 %), Île-de-France (11 %), Nouvelle-Aquitaine (11 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (10 %).

Au 31 décembre 2024, seuls 10 départements ne comptaient aucun adhérent : Aveyron (12), Corrèze (19), Eure-et-Loir (28), Corse du Sud (2A), Loire (42), Lozère (48), Meuse (55), Tarn-et-Garonne (82), Martinique (972) et Mayotte (976).



### Répartition géographique des adhérents

L'utilisation de la plateforme HelloAsso se maintient en 1<sup>ère</sup> position en tant que mode d'adhésion privilégié, représentant 77 % des adhésions enregistrées.



# L'IMPLICATION BÉNÉVOLE

La valorisation du bénévolat, mise en place depuis 2017, continue d'être comptabilisée. Nous sommes tous conscients que le bénévolat fait partie intégrante des fondamentaux de la vie associative.

Le cas de la SHF est expressément parlant puisque, depuis sa création en 1971 et pendant plus de 40 ans, elle a fonctionné uniquement grâce au bénévolat d'hommes et de femmes généreux, engagés et passionnés. En 2024, alors que la SHF compte seulement sept salariées au 31 décembre, la prise en compte du bénévolat est primordiale et permet de présenter une image plus fidèle de l'association en démontrant la place et l'importance des contributions bénévoles dans ses activités diverses et variées :

- l'investissement de chaque administrateur ;
- l'investissement de chaque coordinateur régional ;
- les commissions thématiques (Conservation, Répartition-Validation, Captivité, Outre-mer, Vie associative) ;
- les groupes de travail spécifiques (refonte du site internet) ;
- l'élaboration, la préparation et la relecture du bulletin scientifique et de la revue numérique *HERP me !* ;
- l'organisation du congrès annuel ;
- la participation aux différents projets de l'association ;
- la participation au comité de validation des données nationales ;
- les réunions de représentation ou consultation, l'expertise, les actions juridiques, etc.

**Pour 2024, la SHF a enregistré 2 508 heures réalisées par 53 bénévoles, ce qui représente l'équivalent d'un poste et demi à temps plein.**

# *merci à tous nos bénévoles*

Pour 2025, nous continuons à inciter davantage les bénévoles actifs de l'association à prendre un temps pour renseigner les fiches de suivi nécessaires à l'intégration de leurs actions dans ce calcul de valorisation, afin de présenter un bilan le plus réaliste possible de notre activité !

# LE RÉSEAU PARTENARIAL

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers (cf. logos ci-dessous), mais aussi techniques, institutionnels, associatifs et scientifiques, dont la liste ne cesse de s'allonger et que nous ne prenons donc plus le risque de dresser de manière exhaustive, par crainte d'un oubli malheureux.



# RAPPORT MORAL

---





## Chers membres, chers partenaires, chers amis,

C'est encore une fois avec une grande fierté que je vous présente le rapport moral de la Société herpétologique de France pour l'année 2024. Cette année a encore été marquée par une mobilisation exceptionnelle de nos membres bénévoles, de nos salariés et de nos partenaires, ainsi que par la réalisation de nombreux projets au service de la connaissance, de la protection et de la sensibilisation autour des amphibiens et des reptiles.

L'année 2024 a confirmé la vitalité de notre association, avec une augmentation régulière de nos adhérents, portant ainsi notre effectif à près de 500 membres, scientifiques, naturalistes et passionnés. Notre conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises, permettant de valider efficacement l'implication de la SHF dans de nouveaux projets et de préparer les orientations stratégiques pour les années à venir.

Parmi les actions marquantes de l'année, il est difficile de faire un choix, mais il m'est cher de souligner la publication d'un nouvel Atlas des amphibiens de Guyane, présenté lors de notre congrès annuel, un travail qui est le fruit de 20 ans de recherches et de découvertes, et constitue une référence majeure pour la connaissance de la biodiversité guyanaise. Il fait suite à l'atlas éponyme de Jean Lescure et Christian Marty publié en 2000, ce qui me donne l'occasion de saluer bien amicalement notre cher Jean.

L'implication de la SHF dans les Plans nationaux d'actions se poursuit, dans l'Hexagone mais également en outre-mer, où le programme de surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles continue également son développement grâce entre autres au soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Cette année 2024 a aussi été marquée par l'audit financier du LIFE CROAA, dont le rapport a confirmé la bonne gestion financière du projet et la validité de toutes les dépenses engagées. Ceux qui ont déjà vécu ce genre d'audit mesureront sûrement ce que ce succès a nécessité de rigueur dans le suivi administratif et financier de ce programme. C'est aussi pour la SHF un dossier pivot de son existence. Il a permis les premiers recrutements de personnels permanents, amorçant le développement actuel de notre association. Un autre fait remarquable de l'année 2024 est l'obtention de la certification Qualiopi, dans le cadre de notre nouvelle activité de formation qui est appelée à se renforcer à l'avenir.

Concernant la vie de l'association, les commissions thématiques s'activent, avec la définition de nouveaux chantiers et des nouvelles prises de responsabilités. Cela était clairement exprimé dans notre « projet associatif » et j'ai une grande satisfaction de voir ces évolutions. Notre 51ème congrès national à Carcassonne en octobre a de

nouveau rassemble plus de 300 participants, avec des communications variées sur des avancées scientifiques récentes et des enjeux de conservation. L'équilibre entre les thématiques et les ateliers concourt à l'attractivité de cet événement annuel.

Nous poursuivons la publication de notre bulletin scientifique, en libre accès, qui – comme le congrès – est un pilier de notre activité de société savante. Le travail sur l'outil de saisie des données herpétologiques se poursuit (<https://geonature.lashf.org/#/>), facilitant ainsi l'accès à l'information pour tous.

Je tiens donc à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des membres bénévoles, salariés et partenaires qui, par leur engagement et leur soutien, permettent à la SHF de mener à bien ses missions. C'est grâce à vous que notre association peut continuer à œuvrer pour la connaissance scientifique et la protection des amphibiens, des reptiles et de leurs habitats.

Je remercie en particulier les nouveaux adhérents qui ont rejoint la SHF en 2024. N'hésitez pas à être force de propositions et rejoindre nos différentes actions via les commissions ou tout autre forme de participation !

**Claude Miaud, Président**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---



# PROJETS TECHNIQUES

## PROJETS CLÔTURÉS EN 2024

### Rédaction d'une Stratégie nationale de gestion des amphibiens exotiques envahissants

La rédaction de la Stratégie nationale de gestion des amphibiens exotiques envahissants (SNG AEE), qui cible principalement 4 espèces d'amphibiens exotiques envahissants sur le territoire hexagonal (Grenouille taureau, Xénope lisse, Triton bourreau et Sonneur à ventre de feu) s'est poursuivie en 2024.

Une réunion, organisée sous la forme d'ateliers, s'est tenue en mars 2024, avec pour objectif d'identifier une liste d'actions à intégrer au document. L'élaboration de ce document a nécessité de nombreux échanges entre la SHF et les différents comités, ce sujet sensible étant particulièrement délicat à traiter.

La SNG AEE a été finalisée et diffusée en mars 2025. Cette dernière est disponible sur le site internet de la SHF.





## Programme « Un dragon ? Dans mon jardin ! »

Le programme « Un dragon ! Dans mon jardin ? » est une opération de sciences participatives invitant le public à photographier et identifier les amphibiens et reptiles présents dans les espaces de nature « ordinaires ». Co-construite par la SHF et l'UNCPIE, cette action s'adresse à tous les publics, quel que soit leur niveau de connaissance.

En 2024, quelques améliorations ont été apportées au nouveau site internet, mis en ligne en 2023, avec notamment l'adjonction d'[une vidéo](#). Plusieurs échanges ont eu lieu avec les équipes du MNHN en charge de l'INPN Espèces, en vue de mettre en place une collaboration entre les deux programmes, dont les objectifs sont similaires. Toutefois, cela n'a pu aboutir pour des questions techniques (la mise en place de flux automatiques entre les deux bases s'est avérée trop complexe). Les données du site undragon.org ont en revanche bien été versées au SINP. Elles sont par ailleurs valorisées sur le site undragon.org à l'aide de graphiques et de cartographies mises à jour en temps réel. Des ajustements du module GeoNature Citizen ont été réalisés afin de répondre à plusieurs défauts, repérés à l'usage. Par ailleurs, le passage à ce nouveau dispositif a nécessité l'accompagnement des utilisateurs, habitués à l'ancien outil.

Un travail important a également été réalisé afin de mettre à jour et simplifier le protocole de l'opération « La nuit des dragons ». La réflexion porte désormais sur la création d'un événement national autour de la salamandre, qui encouragerait l'organisation d'animations locales visant à déployer ce protocole dédié au grand public.



## Étude du Scinque de Guadeloupe sur l'archipel des Saintes

Le Scinque de Guadeloupe (*Mabuya desiradae*) est un lézard endémique de Guadeloupe, classé en danger d'extinction sur la liste rouge du département. Sa présence sur l'archipel des Saintes n'a été confirmée que récemment (2015), ce qui explique un déficit de connaissances sur les populations de ce territoire. Il s'agissait donc à la fois d'obtenir des informations plus récentes sur la répartition de cette espèce et de son habitat sur les Saintes, mais également de tester la faisabilité d'un protocole de suivi de la population sur un site particulier (le massif du Chameau).

Au total, 18 observations de l'espèce ont été réalisées dans le cadre de cette étude (entre le 27 et le 30 septembre 2024). Bien que peu nombreuses, ces observations ont permis d'étendre significativement l'aire de répartition de l'espèce sur le massif du Chameau notamment. En revanche, ce faible nombre de contacts et l'effort important à fournir pour détecter l'espèce n'autorise la mise en place d'aucune méthodologie permettant une estimation d'abondance.

Toutefois, malgré sa discrétion, la probabilité de détection de l'espèce au sein de la population du massif du Chameau en utilisant un protocole adapté est relativement élevée pour un reptile et permet d'envisager l'utilisation de modèle en « *site occupancy* » pour suivre sur le long terme la distribution de cette population. L'étude préconise ainsi de prévoir au moins sur les 5 à 10 prochaines années la mise en place d'un protocole « allégé » avec le suivi de 50 massifs de broméliacées par an (4 passages par massif).

Sur cette base, des financements ont d'ores et déjà été obtenus pour lancer ces suivis sur les 3 prochaines années.



## **Accompagnement à la mise en œuvre du PNA Couleuvre de Mayotte**

La SHF a poursuivi cet accompagnement en 2024, à travers notamment plusieurs réunions d'échanges entre les directions des deux structures (dans l'attente du recrutement d'un chargé de mission dédié à l'animation du PNA côté FMAE). Plusieurs points ont également été faits avec la DEAL Mayotte, concernant l'articulation du PNA avec les autres projets de la SHF sur ce territoire (CLEF Océan Indien, cf Infra, et POP Océan Indien, qui a débuté en 2025). La SHF a également participé activement au premier comité de pilotage de ce PNA qui s'est tenu en juin.



## PROJETS EN COURS

### **PNA II en faveur de la Cistude d'Europe : animation**

En 2024, le PNA Cistude a poursuivi son déploiement avec une animation nationale active et un renforcement des dynamiques régionales, notamment en Nouvelle-Aquitaine. Les Journées techniques organisées les 28 et 29 mars à la Tour du Valat ont réuni plus de 100 participants autour de thématiques clés telles que le suivi des populations et la réintroduction. Plusieurs actions prévues ont été finalisées : l'outil de saisie des données CMR sur GeoNature, la mise à jour complète et la diffusion des neuf fiches techniques, ainsi que la réalisation d'un kakemono, d'une plaquette et d'une affiche de sensibilisation "Ne pas ramasser de cistude". Par ailleurs, dans le cadre d'une mission pluriannuelle (2024-2026), l'accompagnement statistique de Pauline Priol (StatiPOP) s'est poursuivi avec pour objectif d'améliorer l'évaluation des protocoles de suivi.

### **PNA II en faveur du Lézard ocellé : animation**

En 2024, l'animation nationale du PNA Lézard ocellé s'est poursuivie de manière active.

Un travail de fond a été engagé sur l'élaboration d'un guide ERC spécifique au Lézard ocellé. Ce document vise à formaliser les recommandations à suivre dans le cadre des projets d'aménagement affectant l'espèce, en lien avec les retours d'expérience et les enjeux de prise en compte réglementaire.

La réalisation de la carte de sensibilité nationale du Lézard ocellé a été entreprise en 2024. Cette initiative s'inscrit dans l'action n° 4 du PNA, qui consiste à favoriser la prise en compte du Lézard ocellé dans les projets d'aménagement du territoire.



## **Élaboration d'un PNA en faveur des vipères de France hexagonale**

En 2024, la SHF a mené à bien le travail de rédaction de ce PNA en lien étroit avec la DREAL Hauts-de-France, coordinatrice du projet.

Une journée d'ateliers a été organisée en février 2024 à Paris, dans l'objectif d'identifier les fiches actions à proposer dans le document. De manière générale, de nombreux échanges ont eu lieu entre la SHF et les comités de rédaction et de relecture.

La rédaction de ce PNA a été finalisée à l'automne 2024, le document a été présenté devant la Commission ECB (Espèces et communautés biologiques) du CNPN le 22 novembre 2024 et a reçu un avis favorable en décembre 2024.

La consultation publique s'est tenue courant janvier 2025 et l'animation du PNA a été lancée dès le mois de mars avec la première réunion du COPIL organisée à Paris.

## **Élaboration d'un PNA en faveur des couleuvres, scinques et geckos menacés de Guadeloupe et Saint-Martin**

Tout au long de l'année 2024, la SHF a poursuivi le travail de rédaction de ce PNA en lien étroit avec la DEAL Guadeloupe, coordinatrice du projet, et Baptiste Angin (Ardops environnement), qui l'accompagne pour la rédaction de ce plan.

Plusieurs réunions, organisées sous la forme d'ateliers, se sont tenues en avril 2024 dans l'objectif d'identifier les fiches actions à proposer dans le document.

Des réunions de restitution de ces ateliers ont également été organisées en présentiel pour la Guadeloupe, où quelques membres de l'équipe salariée de la SHF se sont rendus en mai 2024, et en visioconférence pour le territoire de Saint-Martin. De manière générale, des consultations régulières ont eu lieu entre la SHF et les comités de rédaction et de relecture.

Le projet a été finalisé au premier trimestre 2025, le document a été présenté devant la Commission ECB du CNPN le 17 avril dernier et a reçu un avis favorable.



## **Programme de surveillance des amphibiens et des reptiles sur le territoire de France hexagonale et Corse**

Le programme de surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles de France hexagonale (et Corse) s'inscrit dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre porté par PatriNat et l'OFB. L'objectif principal de ce programme est d'identifier – et de déployer – des protocoles validés statistiquement permettant de suivre l'état des populations de l'ensemble des espèces d'amphibiens et de reptiles présentes sur le territoire. Parmi les dispositifs identifiés figurent les protocoles POPAmphibien et POPReptile, qui permettent de caractériser la dynamique temporelle des populations et des communautés d'amphibiens et de reptiles de France, et d'obtenir les tendances de populations nationales des espèces cibles.

En 2024, une nouvelle convention a été signée avec l'OFB, garantissant le maintien de la coordination et l'animation nationales pour trois ans. De nombreux échanges avec les coordinateurs régionaux ont eu lieu, afin d'accompagner ces derniers ainsi que des structures partenaires dans la mise en œuvre des protocoles. L'année 2024 a également été marquée par le changement d'outils dans la saisie des données POPAmphibien et POPReptile. En effet, jusqu'à présent, la saisie des données se faisait principalement sur fiches Excel, rendant la compilation et le nettoyage des données énormément chronophage. Désormais, la saisie de ces données protocolées se fait quasi exclusivement sous GeoNature, en collaboration avec certaines plateformes régionales. Adèle Hurabielle, géomaticienne de la SHF, œuvre à la bonne bancarisation des données et accompagne très régulièrement les nombreuses structures et géomaticiens impliqués dans ces outils à travers la France entière. Enfin, la compilation des données POPReptile 2024 a été pu être réalisée ; leur analyse via des modèles statistiques complexes a permis d'aboutir à la publication d'un bilan annuel de ce programme, disponible en ligne sur le site de la SHF.



## **Conception, validation statistique et déploiement de protocoles de surveillance des amphibiens et reptiles Antilles - Guyane**

Le programme de surveillance des populations d'amphibiens de Guyane et des Antilles s'inscrit dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre porté par PatriNat et l'OFB.

L'objectif principal de ce programme (2023-2026) est d'identifier des protocoles validés statistiquement permettant de suivre l'état des populations de certaines espèces d'amphibiens et de reptiles présentes sur ces territoires. Cette seconde année du projet a permis d'analyser et de valider certains protocoles d'ores et déjà mis en œuvre sur ces territoires. De nouveaux protocoles ont également été développés.

Ce projet est très attendu des acteurs de ces territoires. Via l'entreprise ENIA, dirigée par Elodie Courtois, qui collabore avec la SHF sur ce projet, nous avons pu réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans l'étude et la conservation de l'herpétofaune et avoir des échanges riches et constructifs dès le lancement du programme. En 2024, le deuxième COPIL du projet a été mené en présentiel au mois de mai, à Cayenne en Guyane, où une partie de l'équipe de la SHF était présente.





## **Programme de surveillance des populations d'amphibiens sur des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine**

En partenariat avec plusieurs structures locales (Cistude nature, Nature environnement 17, Deux-Sèvres nature environnement et le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin), la SHF, à travers ce projet, déploie la mise en œuvre de suivis POPAmphibien dans plusieurs sites Natura 2000 de la région Nouvelle-Aquitaine. En 2024, les premiers suivis d'amphibiens ont eu lieu sur 132 nouveaux sites aquatiques répartis au sein de 15 sites Natura 2000.

De nouveaux suivis seront planifiés en 2026 (le protocole POPAmphibien étant à réaliser une année sur deux). En attendant, la compilation d'autres bases de données de suivi, jusqu'alors inconnues, se poursuit, avec l'aide de tous les acteurs impliqués dans le projet.

## **Participation au rapportage de la DHFF pour les groupes amphibiens et reptiles**

Dans le cadre de la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF, directive 92/43/CEE), les États membres doivent procéder à l'évaluation régulière de l'état de conservation des espèces et des habitats, au niveau national. Des critères et un format d'évaluation ont été discutés au niveau communautaire, chaque État membre les déclinant ensuite en un formulaire adapté à son propre territoire pour mener à bien l'évaluation nationale.

Le quatrième diagnostic de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire, initié en France en 2023, a été réalisé en 2024, aux niveaux national et biogéographique.

En 2024, la SHF a poursuivi sa contribution à la coordination de l'expertise en participant aux réunions du groupe national de coordination animé par le MNHN. En parallèle de cela, elle a veillé à accompagner les experts en charge de la rédaction des 119 fiches « amphibiens et reptiles » qui s'est étendue de mars 2024 à janvier 2025.



Au premier trimestre 2025, la phase de relecture a été organisée et une réunion de validation des fiches du groupe d'expertise « amphibiens et reptiles » s'est tenue à Paris. L'objectif était de finaliser les fiches en vue d'alimenter le rapport de la France sur la mise en œuvre de la DHFF, qui sera transmis à la Commission européenne à l'été 2025.

## **Gestion et administration de la base nationale de données herpétologiques**

En 2024, la SHF a mis à jour et maintenu les outils de saisie et de bancarisation des données (GeoNature SHF). Cela a notamment permis la collecte de données de sciences participatives en lien avec le programme « Un Dragon ! Dans mon jardin ? », la collecte de données opportunistes ou encore l'adaptation des informations collectées dans le cadre des programmes « POP ».

La base de données de la SHF a aussi été migrée en WGS84 pour permettre la collecte des données sur l'Outre-mer, notamment en vue du déploiement de protocoles de suivis de population sur ces territoires (cf. supra les protocoles de surveillance Antilles-Guyane).

Enfin, un gros travail sur la traçabilité des données herpétologiques a été effectué : celles-ci n'ayant pas fait l'objet d'un suivi les années antérieures, une reprise des différents jeux de données pour identifier ceux qui étaient déjà bancarisés au sein des plateformes régionales ou nationale du SINP s'est avérée nécessaire, afin d'éviter de générer des doublons. Ce travail se poursuit en 2025.



## Partenariat scientifique avec PatriNat

La convention de partenariat, relative à la mise en œuvre des inventaires nationaux de distribution d'espèces et de données de référence à caractère scientifique sur les amphibiens et les reptiles, entre notre association et le MNHN, a été reconduite début 2024 pour trois ans.

Dans ce cadre, à partir de l'année 2024, la SHF est en charge de la mise en place de la validation nationale du SINP pour les données d'herpétofaune. Pour ce faire, elle a élaboré une stratégie de validation nationale en lien avec PatriNat.

Le protocole s'articule autour de deux étapes : une validation automatique et une validation « manuelle » dans le cas où la validation automatique n'est pas suffisante.

L'étape automatique repose sur des critères relatifs à la phénologie des taxons, à leur statut de présence et d'absence de référence à l'échelle des départements, couplés à des critères de limites altitudinales. Ces critères ont été déterminés avec l'expertise des coordinateurs régionaux.

Pour les régions qui ne disposent pas d'outils de validation par expertise au niveau de la plateforme SINP régionale, une étape de validation manuelle peut être effectuée sur le GeoNature de la SHF. Cette validation manuelle s'effectue en priorité sur les données n'ayant pu être validées automatiquement. L'étape manuelle se base sur la validation, par des experts régionaux, des données demeurant douteuses ou n'ayant pu être validées automatiquement (pour les régions qui ne disposent pas de protocole de validation sollicitant également les experts) au niveau du GeoNature de la SHF.

Ce protocole est bien sûr susceptible d'évoluer avec le temps.

Une première itération de la validation automatique a été mise en place en août 2024 sur la base de données herpétologique nationale transmise à la SHF début 2024. La fluidification des échanges avec PatriNat est visée en 2025 pour permettre d'appliquer de manière plus complète le protocole de validation. Cela renforcera la fiabilité des données, pour des projets d'envergure comme la mise à jour d'atlas ou de Liste rouge à l'échelle nationale.



## Missions réalisées auprès de l'ONF

En 2024, la SHF a accompagné l'ONF dans la mise en œuvre de certaines actions listées dans le PNA Sonneur à ventre jaune et le PNA Crapaud vert. Des réflexions conjointes entre l'ONF, la SHF et le CEFE de Montpellier ont été menées concernant la rédaction d'un protocole de suivi national sur le Sonneur à ventre jaune. Par ailleurs, la SHF a participé au comité de rédaction du PNA II Sonneur à ventre jaune (rédaction non finalisée à ce jour) et aux comités de rédaction et de relecture du PNA II Crapaud vert. Dans le cadre du programme de surveillance de l'herpétofaune (POPAmphibien et POPReptile), la SHF a récupéré les données de l'ONF depuis 2009 et les a intégrées aux analyses de 2024.



## Formations

La SHF a obtenu en 2023-2024 le soutien du ministère en charge de l'environnement pour développer un catalogue de formations pour la manipulation des reptiles et des amphibiens.

En effet, dans de nombreux projets concernant les reptiles et les amphibiens - et ce, bien que la présence de certaines espèces (telles que certains anoures notamment) puisse être détectée à vue ou à l'écoute -, la capture, généralement suivie de manipulation, avec relâcher sur place (immédiat ou différé) reste souvent incontournable. C'est le cas des suivis de populations (qui nécessitent la capture d'animaux pour le marquage ou la pose d'émetteurs par exemple), des études pour l'amélioration des connaissances ou la conservation (prélèvement d'échantillons biologiques, mesures morphologiques, etc.), et des actions de sensibilisation du public. La technicité de certaines pratiques, ainsi que la diversité des acteurs impliqués requièrent une coordination au niveau national afin d'assurer la mise en commun des savoirs entre le secteur associatif, entrepreneurial et académique, et d'aboutir à une cohérence nationale concernant les pratiques (technique et éthique). Cette homogénéisation s'étend aussi à une réflexion sur la collecte de données afin que ces dernières soient de bonne qualité et comparables pour promouvoir leur valorisation à l'échelle nationale.

Afin de compléter l'offre de formation existante (formation expérimentation faune sauvage délivrée par le MNHN chaque année, qui concerne surtout les procédures invasives, et à laquelle la SHF participe par le biais d'Audrey Trochet), la SHF a lancé en 2024 sa première formation dédiée à l'application des bonnes pratiques liées à la manipulation et à la mise en œuvre de procédures non invasives sur tortues (non marines). Cette formation a eu lieu en octobre 2024 en partenariat avec la SOPTOM et la Tour du Valat, et fut un grand succès avec un taux de satisfaction des stagiaires de 90%. Une nouvelle session de cette formation est programmée à l'automne 2025, et d'autres formations de même type visant les autres espèces de la faune herpétologique sont également prévues.

Par ailleurs, Audrey Trochet est intervenue plusieurs fois dans le cadre des formations de Repti Conseils & Formations. Sa prestation, d'une heure, se concentre autour de la sensibilisation du public formé à l'herpétofaune de France, en lui faisant découvrir quelques espèces phares de l'Hexagone, en détaillant les menaces qui pèsent sur ces espèces et en présentant les diverses actions menées par la SHF.



Enfin, la SHF a poursuivi le cycle de formations engagé en 2023 auprès des agents de SNCF Réseau, avec une formation d'une journée en septembre dédiée à la manipulation des ophidiens non venimeux et une mise en pratique sur deux jours en décembre intégrant des espèces venimeuses. Ces interventions initiées dans un premier temps à l'attention du réseau LGV Atlantique, devraient s'étendre à d'autres territoires. De même, elle a proposé en 2024 une formation théorique et pratique sur les amphibiens aux agents de l'ONF Guyane.

Toutes ces formations seront regroupées dans un catalogue de formations voué à s'étoffer, qui devrait être disponible d'ici la fin de l'année 2025.

Par ailleurs, dans le cadre du développement de cette activité, la SHF a obtenu en 2024 la certification QUALIOP1 au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation.

#### Synthèse statistique des formations 2024

Nombre d'apprenants formés	42
Nombre d'heures de formation dispensées par la SHF	74
Nombre d'heures de formation suivies par les apprenants	730
Taux d'abandon	0
Taux de satisfaction des apprenants	90 %
Taux de satisfaction des employeurs	100 %
Taux de satisfaction des intervenants	88 %



# NOUVEAUX PROJETS

## Euthanasie tortue

Dans le cadre du PNA Cistude d'Europe, en 2024, la SHF a été associée à un projet porté par Sylvain Larat (vétérinaire expéFS), financé par l'OFB, pour développer une méthode d'euthanasie éthique de la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*), espèce exotique envahissante représentant une menace pour la faune locale.

Le dispositif, appelé Matador, repose sur une technique d'euthanasie par percussion crânienne. Plusieurs prototypes ont été conçus et testés sur des supports simulant la résistance de la carapace : noix de coco, carapaces factices et cadavres de tortues. Ces essais visent à évaluer la puissance, la précision et la reproductibilité du geste.

D'autres essais sont prévus en 2025, dans un cadre strictement encadré sur le plan éthique et vétérinaire, afin de finaliser et valider la méthode.

L'objectif est de disposer d'un protocole fiable, rapide et aussi peu douloureux que possible, destiné aux professionnels amenés à intervenir sur cette espèce dans le cadre d'actions de régulation.

## Etude Pélobate cultripède

En 2024, un projet a été lancé afin de conduire une évaluation actualisée de l'état de conservation du Pélobate cultripède en France. Ce travail vise à compiler et analyser les données disponibles sur la répartition, la taille des populations, la qualité des habitats et les pressions pesant sur l'espèce. Il s'appuie sur la mobilisation des acteurs locaux et des structures partenaires impliquées dans le suivi de l'espèce.

Dans ce cadre, un comité d'experts a été constitué afin d'appuyer la démarche. Un atelier dédié a également été organisé lors du congrès de la SHF, permettant de confronter les premières hypothèses à l'expertise de terrain et de recueillir des contributions complémentaires.



## Séminaire mutualisation PNA

Environ 90 plans nationaux d'actions (PNA) sont actuellement en cours, dont 70 sur le territoire hexagonal. Ces PNA concernent une grande variété d'espèces animales ou végétales. Seize d'entre eux sont en faveur des reptiles et amphibiens, dont 9 dans l'Hexagone. Mais des actions favorables à l'herpétofaune peuvent aussi être préconisées dans le cadre d'autres PNA.

Une des missions de la SHF en tant qu'animatrice de PNA est de viser à la mutualisation des actions avec d'autres PNA.

Dans ce cadre, elle a donc proposé d'initier, à travers l'organisation d'un séminaire, une mise en réseau des animateurs hexagonaux de PNA, dont certaines actions peuvent s'avérer convergentes avec celles des PNA amphibiens et reptiles, pour envisager des économies d'échelle.

En 2024, les premières étapes de préparation de ce séminaire de mutualisation des PNA ont été engagées. Un comité d'organisation a été constitué afin de co-construire le contenu et la logistique de l'événement. Deux réunions ont permis de valider le choix du lieu et des dates, de faire émerger les grandes thématiques à aborder et de définir une première liste d'invités, incluant animateurs de PNA, partenaires institutionnels et experts techniques.

Ce travail préparatoire pose les bases d'un temps fort visant à renforcer les synergies entre PNA, partager des retours d'expérience, et identifier des leviers d'action communs.



## CLEF - Collection n° 2 : Océan Indien

Le projet « CLEF » a pour objectif de proposer un ensemble d'outils d'aide à l'identification des amphibiens et des reptiles de France hexagonale et des territoires d'Outre-mer. Ces outils, dans une version simplifiée disponible sur smartphone, forment une collection Good ID (Bonne IDentification) ayant pour objectif d'améliorer la qualité des données saisies par les observateurs. Dans leur version complète, ils sont publiés au format numérique dans la revue *HERP me !* de la SHF. Les deux versions sont disponibles gratuitement et téléchargeables sur le site internet de la SHF. Après une première collection visant l'herpétofaune des Antilles françaises, un deuxième volet a été lancé en 2024 pour les espèces de l'Océan Indien, avec la collaboration de Maël Dewynter et Thierry Frétey. La phase de terrain, à La Réunion et Mayotte, a été menée à l'été 2024, et les premières illustrations ont été réalisées fin 2024.

Les différents livrables seront diffusés courant 2026.

## Implémentation d'un suivi long terme de la Couresse des Saintes

La Couresse des Saintes (*Alsophis sanctonum*) est une couleuvre endémique de cet archipel et classée en danger d'extinction sur la liste rouge de Guadeloupe.

Les objectifs de ce projet, mené entre octobre 2024 et février 2025, étaient double : à la fois obtenir une première estimation chiffrée fiable de l'occupation et de l'abondance moyenne de l'espèce sur les Saintes et initier un suivi sur le long terme.

La phase de terrain et l'analyse des données ont été réalisées en 2024. Au total 28 individus ont été observés, ainsi que deux mues et un cadavre. Il apparaît que la probabilité d'occupation, autant que le nombre moyen d'individus par transect varient selon les sites. Ainsi l'île de Terre-de-Bas et le massif du Chameau sur Terre-de-Haut restent les deux secteurs refuge de l'espèce, alors que les populations de l'îlet à Cabrit sont en si faible densité que le protocole déployé ne permet pas une bonne estimation de la population.

Comme pour le Scinque de Guadeloupe, ces suivis devraient se poursuivre sur les 3 années à venir dans le cadre d'un nouveau projet.



## **Cartes régionales de sensibilité de la Cistude d'Europe (Fonds Vert)**

Dans le cadre du PNA Cistude d'Europe, les premières cartes de sensibilité régionales ont été réalisées en 2024. Ces cartes visent à identifier les secteurs à forts enjeux pour la conservation de la cistude, à orienter les efforts de prospection et à anticiper les risques liés à la fragmentation ou à l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes.

En 2024, les cartes ont été produites pour trois régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur) à partir de modèles de distribution basés sur des variables environnementales clés (distance à l'eau, humidité climatique, température annuelle). Elles sont disponibles sous plusieurs formes (représentation par pixel ou par commune) et constituent un outil d'aide à la décision pour les services de l'État, les bureaux d'études et les collectivités. Ce travail se poursuit en 2025 pour les autres régions.

## **Préparation au renforcement de populations du Lézard ocellé (Fonds Vert)**

En 2024, un projet a été lancé pour approfondir les connaissances génétiques sur les populations de Lézard ocellé en France, dans le cadre du PNA. L'objectif est de mieux comprendre la structuration génétique, les flux de gènes entre populations et le niveau d'isolement de certains noyaux, notamment en périphérie de l'aire de répartition.

Un comité scientifique a été constitué pour piloter et accompagner la démarche. Une étude pilote a été engagée afin de caractériser la qualité et la quantité d'ADN présents dans différents types de prélèvements non invasifs (crottes, salive, tissus) réalisés sur des individus captifs dans des parcs zoologiques détenant des Lézards ocellés.

En parallèle, une demande de dérogation à la capture a été déposée au niveau national afin d'autoriser les prélèvements en milieu naturel dans le respect de la réglementation. La phase opérationnelle de collecte de terrain et d'analyses moléculaires a débuté en 2025.

Les résultats attendus permettront d'identifier d'éventuelles unités de gestion, de mieux orienter les projets de renforcement ou de reconnexion des populations, et de renforcer la conservation génétique de l'espèce à long terme.



# COMMUNICATION

## BULLETIN SCIENTIFIQUE

En 2024, les bulletins 184 et 185 ont été édités numériquement et sont gratuitement disponibles sur notre site internet : <https://lashf.org/bshf/>.

## DÉPÊCHE HERPÉTOLOGIQUE

En 2024, 6 numéros de la *Dépêche herpétologique* ont été diffusés à plus de 1300 contacts.

## CONGRÈS ANNUEL

Co-organisée avec la Fédération Aude claire et l'ONF, la 51<sup>e</sup> édition de notre congrès annuel s'est tenue à Carcassonne du 23 au 26 octobre 2024. Près de 320 participants ont fait le déplacement et ont pu assister à 2 conférences plénières - présentées par François Brischoux, directeur de recherche au Centre d'études biologiques de Chizé, et Antoine Fouquet, chargé de recherche au CNRS -, 30 communications orales, 4 ateliers et 2 sorties terrain. 24 posters ont également été exposés au cours de l'événement. Cette 51<sup>e</sup> édition a également été marquée par un hommage rendu à Guy Naulleau, fondateur de la SHF, président, puis membre d'honneur, qui nous a quittés en février. Les témoignages de Claude Miaud, actuel président, Gaëtan Guiller, Olivier Lourdais et Xavier Bonnet en ont fait un moment empreint d'émotions.

La SHF remercie chaleureusement les structures coordinatrices qui ont contribué au grand succès de cette manifestation, ainsi que les partenaires financiers, sans lesquels le congrès ne pourrait se tenir.

## RÉSEAUX SOCIAUX



En 2024, la page de la SHF sur Facebook comptait 192 followers supplémentaires, portant le nombre de ces derniers à 5 226. Comme l'an passé, les publications concernant le congrès et le programme POPAmphibien et POPReptile sont celles qui ont touché le plus de monde.



La SHF est actuellement suivie par plus de 3500 abonnés sur LinkedIn.



# ENGAGEMENT PARTENARIAL

Dès 2016, notre association s'est engagée dans le Club des 14, collectif de quatorze associations, rebaptisé Cap Nature et Biodiversité en 2021. Dans ce cadre, début 2024, la SHF s'est associée au communiqué de presse diffusé à l'occasion du Salon de l'agriculture, pour dénoncer la volonté de faire de l'écologie le bouc émissaire de la crise agricole et demander l'élaboration concertée de solutions associant la protection de l'agriculture et celle de l'environnement.

Sur la même thématique, elle a signé une lettre ouverte interassociative pour une réintégration dans le code rural des objectifs en matière de surface agricole en agriculture biologique et en légumineuses, ainsi qu'une tribune sur le projet de loi d'orientation agricole.

Sur un autre sujet, elle a également participé au lancement d'une pétition citoyenne appelant le gouvernement français à rejeter la proposition de la Commission européenne visant à abaisser le statut de protection du loup.

Par ailleurs, la SHF est membre du réseau RACE (Reptile Amphibian Conservation Europe) dont elle a contribué à l'émergence en 2017. En 2024, celui-ci a notamment travaillé à l'élaboration d'un rapport sur les IHA (Important Herp Areas) à destination de la convention de Berne et s'est impliqué dans des échanges avec la Commission européenne autour du Forum européen de l'habitat (EHF – European Habitat Forum) et des zones protégées.

Une réunion de ce réseau a eu lieu en octobre, à laquelle la SHF a participé, représentée par Przemyslaw Zdunek.

# RAPPORT FINANCIER

---



# COMPTE DE RÉSULTAT

## CHARGES 2024

Les charges engagées sur l'exercice 2024 s'élèvent à **809 620,52 €** (+17 % par rapport à 2023) :

	2024
Achats	266 284,12 € (+59 %)
Services extérieurs	15 926,90 € (+76 %)
Autres services extérieurs	112 736,55 € (-17 %)
Impôts, taxes et versements	5 338,55 € (+12 %)
Charges de personnel	349 836,70 € (+15 %)
Dotation amortissements et provisions	15 607,70 € (-37 %)
Impôts sur les sociétés	1 254,00 € (+699 %)
Valorisation du bénévolat	42 636,00 € (-5 %)

La rubrique « **Achats** » comprend la variation du stock d'ouvrages à la revente, les prestations externes, les équipements, les fournitures administratives, le matériel informatique et l'achat de marchandises pour revente.

➤ **Analyse** : L'augmentation par rapport à 2023 s'explique principalement par des prestations externes plus importantes en 2024 sur différents projets, avec les plus significatives ci-dessous :

- participation au rapportage de la Directive Habitats-Faune-Flore pour les groupes amphibiens et reptiles (88 920 €) ;
- programme de surveillance des populations France hexagonale (33 400 €) ;
- cartes régionales de sensibilité de la Cistude d'Europe (19 080 €) ;
- étude Mabuya Saintes (17 701 €) ;
- programme de surveillance des populations Antilles-Guyane (16 220 €) ;
- préparation au renforcement de populations du Lézard ocellé (11 880 €) ;
- CLEF Océan Indien (11 870 €) ;
- mise au point d'un outil de détection olfactive des nids de tortues marines (9 570 €).



La rubrique « **Services extérieurs** » comprend la location, la maintenance, l'assurance, la documentation générale, les retours sur dépôt-vente d'ouvrages, les frais de séminaire et les frais de formation de l'équipe salariée.

- **Analyse :** *L'augmentation par rapport à 2023 est due à :*
- *l'augmentation des frais de formation (8 formations individuelles et 2 collectives) avec une comptabilisation à part au compte 6186 (9 259 €), intégrés précédemment au compte 622 ;*
  - *une augmentation des locations (congrès).*

La rubrique « **Autres services extérieurs** » comprend les honoraires, la publicité, le développement des sites Internet, les catalogues et imprimés, les déplacements et frais de réception, l'affranchissement, les services bancaires, les cotisations et frais divers.

- **Analyse :** *La variation par rapport à 2023 est due à :*
- *une diminution de la création d'outils de communication et du développement de sites internet, en lien avec les projets subventionnés ;*
  - *des frais de formation basculés dans les services extérieurs.*

La rubrique « **Impôts, taxes et versements** » correspond principalement à la participation à la formation professionnelle, la SHF n'étant pas assujettie à la taxe sur les salaires.

- **Analyse :** *Dépendante de la masse salariale, la participation à la formation professionnelle a logiquement augmenté.*

La rubrique « **Charges de personnel** » comprend les rémunérations versées au personnel salarié, les charges sociales les provisions et charges liées aux congés payés, et les indemnités diverses.

- **Analyse :** *Le montant global est en augmentation de 15 %, avec l'embauche d'Adèle Hurabielle au poste de géomaticienne en février 2024.*

La rubrique « **Dotations aux amortissements et provisions** » comprend les charges liées aux immobilisations corporelles et incorporelles, les provisions ainsi que les fonds dédiés constatés.

- **Analyse :** *La baisse par rapport à 2023 s'explique par une diminution des fonds dédiés (- 3 230 €) et aucune dotation pour provisions exceptionnelles (6 320 € en 2023).*

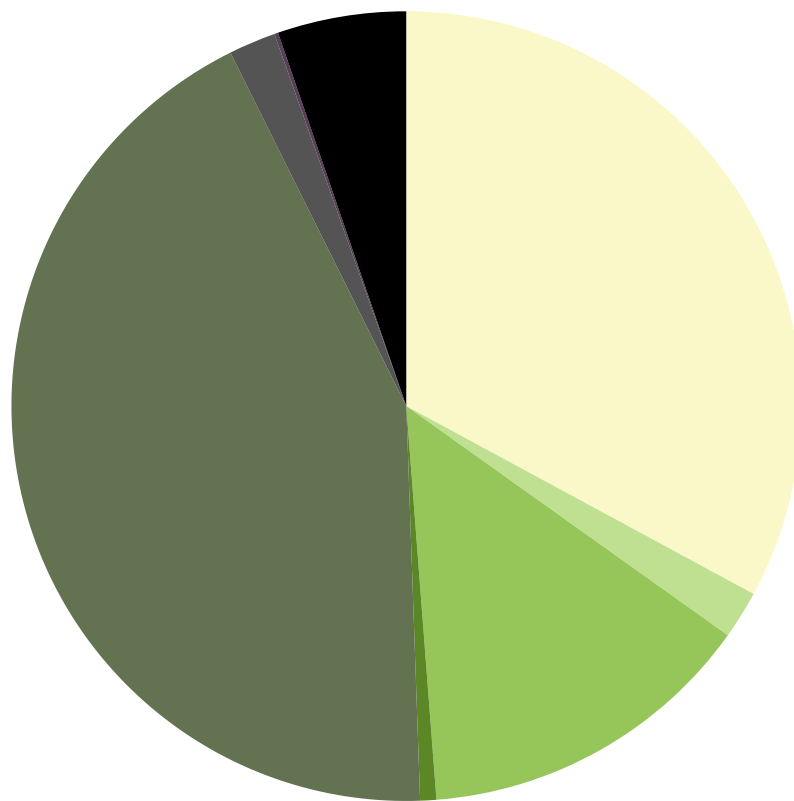


La nouvelle rubrique « **Impôts sur les sociétés** » comprend les sommes à payer dans le cadre des placements financiers réalisés sur l'année.

➤ **Analyse :** *Dépendant des placements réalisés sur des comptes à terme, on constate une augmentation de l'impôt sur les sociétés de 1 097 € en 2024.*

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, valorisées comptablement sur la base horaire de 17 €, correspondant au taux horaire brut du salaire le plus bas (au sein de l'équipe salariée de la SHF) constaté en décembre 2023.

➤ **Analyse :** *Pour 2024, on observe une légère baisse avec 2 508 heures recensées. Il est à noter que certains des bénévoles sollicités (environ 40) ont précisé avoir l'accord de leur employeur respectif pour réaliser leurs missions bénévoles SHF (coordination régionale, participation à des COPIL, relecture d'articles pour le Bulletin scientifique, montage de projets multi-partenariaux...) sur du temps de travail rémunéré, dans ce cas leurs heures ne peuvent être comptabilisées ici.*



- Achats (33 %)
- Services extérieurs (2 %)
- Autres services extérieurs (14 %)
- Impôts, taxes et versements (0,66 %)
- Charges de personnel (43 %)
- Dotation amortissements et provisions (2 %)
- Impôts sur les sociétés (0,15 %)
- Valorisation du bénévolat (5 %)

### Répartition des charges en 2024

## Compte de résultats 2024 : Charges

CHARGES		2024	2023	variation
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>60 ACHATS</b>				
6037	Variation stock à la revente	1 053,43 €	-3 375,71 €	-131%
604	Achats d'études et prestations de service	255 346,32 €	160 674,20 €	+59%
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	7 522,85 €	4 576,54 €	+64%
6064	Fournitures administratives	1 064,55 €	1 023,12 €	+4%
60641	Matériel Informatique	1 296,97 €	71,29 €	+1719%
6071	Achat marchandises à la revente	0,00 €	4 272,00 €	-100%
TOTAL		<b>266 284,12 €</b>	<b>167 241,44 €</b>	<b>+59%</b>
<b>61 SERVICES EXTERIEURS</b>				
613	Locations	3 911,88 €	1 609,14 €	+143%
6156	Maintenance	1 316,10 €	1 620,80 €	-19%
616	Assurance multirisques	757,72 €	681,67 €	+11%
6181	Documentation générale	0,00 €	3 984,30 €	-100%
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	682,20 €	1 141,00 €	-40%
6186	Frais de formation	9 259,00 €		
TOTAL		<b>15 926,90 €</b>	<b>9 036,91 €</b>	<b>+76%</b>
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>				
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 578,84 €	11 745,17 €	+7%
623	Publicité, publications, relations publiques	2 606,73 €	4 965,00 €	-47%
62331	Site Internet	3 000,00 €	8 586,00 €	-65%
6236	Catalogues et imprimés	7 680,81 €	25 887,00 €	-70%
625	Déplacements - salariés	32 110,30 €	20 454,94 €	+57%
6251/11	Déplacements - admin., bénévoles et autres	12 636,18 €	23 711,75 €	-47%
6257	Mission réception	34 939,10 €	32 652,84 €	+7%
6262	Téléphone	658,76 €	596,72 €	+10%
6263	Affranchissements	1 289,73 €	384,85 €	+235%
6264	Internet	2 549,24 €	3 138,38 €	-19%
627	Services bancaires et ass	1 637,34 €	2 192,14 €	-25%
6281	Concours divers (cotisations)	1 049,52 €	952,34 €	+10%
TOTAL		<b>112 736,55 €</b>	<b>135 267,13 €</b>	<b>-17%</b>
<b>63 IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS</b>				
6333/38	Participation à la formation professionnelle	5 338,55 €	4 771,57 €	+12%
TOTAL		<b>5 338,55 €</b>	<b>4 771,57 €</b>	<b>+12%</b>
<b>64 CHARGES DE PERSONNEL</b>				
6411	Rémunération personnel (brut)	231 297,19 €	200 639,69 €	+15%
6412	Provision congés payés	3 669,15 €	3 300,85 €	+11%
6414	Indemnités et avantages divers	29 335,75 €	25 040,42 €	+17%
645	Charges de sécurité sociales et autres	82 090,96 €	71 441,65 €	+15%
6458	Cotisations sur congés	1 563,01 €	1 434,99 €	+9%
647	Autres charges sociales	1 050,00 €	1 055,00 €	-0%
648	Médecine du travail	830,64 €	744,00 €	+12%
TOTAL		<b>349 836,70 €</b>	<b>303 656,60 €</b>	<b>+15%</b>
<b>68 DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>				
68111	Dotation aux amortissements - Immos incorporelles	353,45 €	391,67 €	-10%
68112	Dotation aux amortissements - Immos corporelles	1 503,02 €	1 055,69 €	+42%
6815	Dotation aux provisions d'exploitation	6 720,23 €	6 707,32 €	+0%
687	Dotation provisions exceptionnelles		6 319,76 €	
6894	Reports en Fonds dédiés	7 031,00 €	10 261,00 €	-31%
TOTAL		<b>15 607,70 €</b>	<b>24 735,44 €</b>	<b>-37%</b>
<b>69 IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
695	Impôts sur les sociétés	1 254,00 €	157,00 €	+699%
TOTAL		<b>1 254,00 €</b>	<b>157,00 €</b>	<b>+699%</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>766 984,52 €</b>	<b>644 866,09 €</b>	<b>+19%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
861	Bénévolat	42 636,00 €	44 760,00 €	-5%
TOTAL		<b>42 636,00 €</b>	<b>44 760,00 €</b>	<b>-5%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>809 620,52 €</b>	<b>689 626,09 €</b>	<b>+17%</b>

# PRODUITS 2024

Les produits perçus sur l'exercice 2024 s'élèvent à **825 102,72 €** (+17 % par rapport à 2023).

	2024
Ventes et prestations de services	81 370,60 € (+45 %)
Subventions d'exploitation	654 951,30 € (+19 %)
Autres produits de gestion courante	21 875,20 € (+131 %)
Reprises sur amortissements et provisions	10 261,00 € (-74 %)
Transferts de charges	7 193,84 € (+ 1454 %)
Produits financiers	6 814,78 € (+17 %)
Valorisation du bénévolat	42 636,00 € (-5 %)

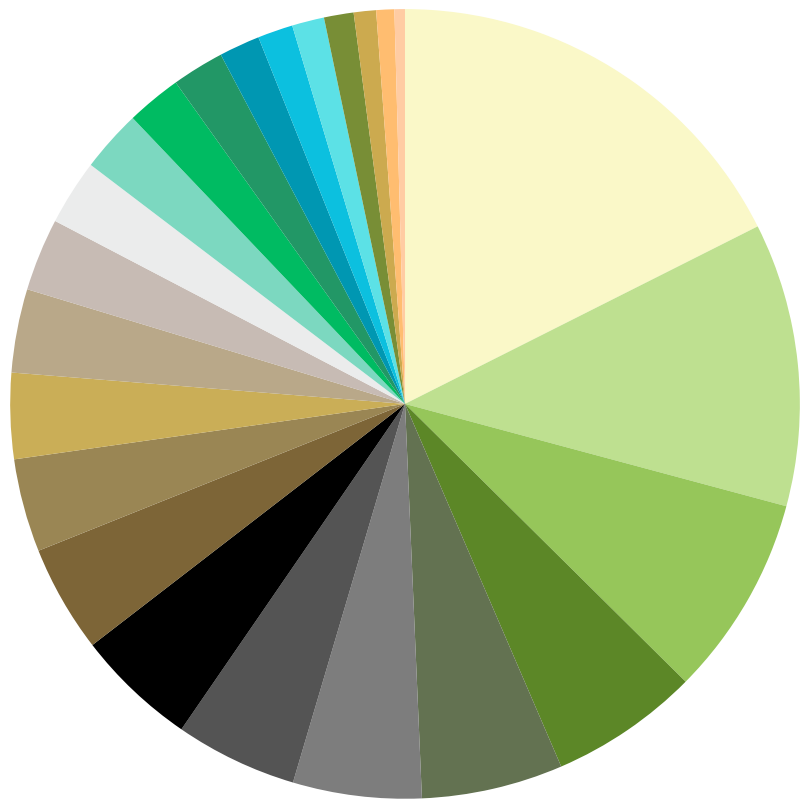
La rubrique « **Ventes et Prestations de services** » comprend les inscriptions et ventes d'ouvrages au congrès ainsi que les prestations de services, ces dernières dépendant des sollicitations extérieures et du plan de charge de l'équipe salariée.

➤ **Analyse :** *En 2024, on constate une forte augmentation des prestations de services (+ 24 422 €) due au développement de l'axe formation auprès de divers publics ; les produits des activités annexes (inscriptions au congrès principalement) restent stables.*

La rubrique « **Subventions d'exploitation** » comprend l'ensemble des aides publiques perçues dans le cadre de projets spécifiques, réalisés dans la limite du plan de charge de l'équipe salariée.

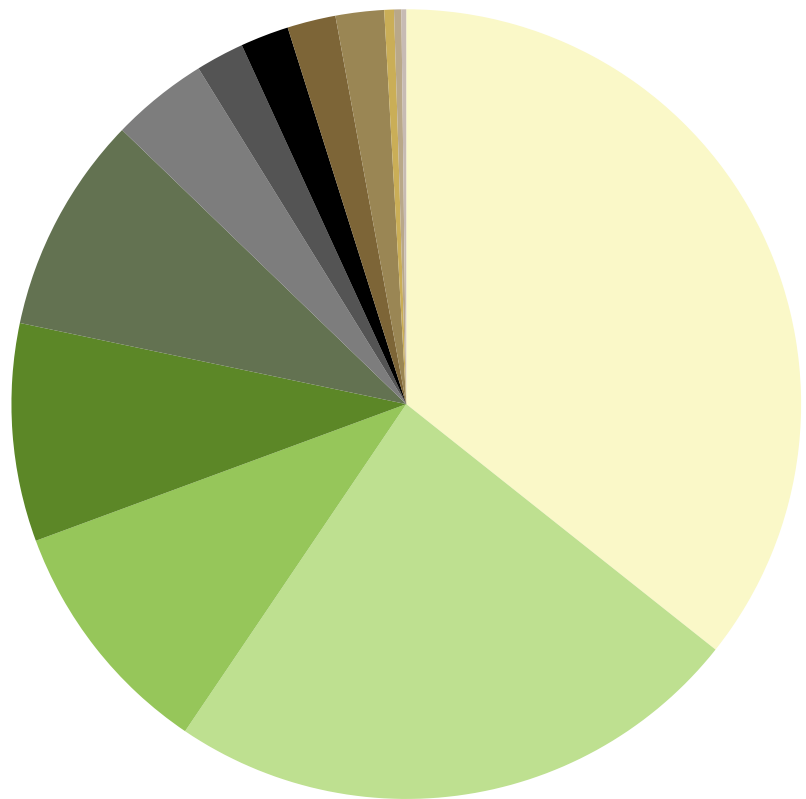
➤ **Analyse :** *On note une augmentation de 19 % des subventions pour la mise en œuvre de 24 projets, dont 9 nouveaux.*

Ci-dessous un focus sur les subventions d'exploitations, présentées par projet et par financeur.



- Rapportage DHFF (18 %)
- Programme de surveillance terrestre (POP Hexagone) (12 %)
- Programme de surveillance terrestre (POP Outre-mer) (8 %)
- Animation et actions PNA Lézard Ocellé (6 %)
- Rédaction PNA Scinques et Couresses (6 %)
- Animation et actions PNA Cistude d'Europe (5 %)
- Vie associative et Communication (5 %)
- Gestion et administration de la BDD (5 %)
- PNA Vipères (4 %)
- Cartes régionales de sensibilité de la Cistude d'Europe (4 %)
- Congrès 2024 (4 %)
- Etude Mabuya Saintes (3 %)
- Renforcement des populations de Lézard ocellé (3 %)
- CLEF - Collection n° 2 : Océan Indien (2 %)
- SNG amphibiens exotiques envahissants (3 %)
- Un dragon ! Dans mon jardin ? (2 %)
- Catalogue de formations (2 %)
- Expertise générale - UMS Patrinat (2 %)
- Chiens de détection tortues marines (1 %)
- Séminaire mutualisation PNA (1 %)
- Suivis POP en Nouvelle Aquitaine - sites Natura 2000 (1 %)
- Etude Pélobate cultripède (1 %)
- Inventaire Couresses Saintes (1 %)
- Projet Euthanasie Tortues (0,4 %)

### Répartition des subventions d'exploitation 2024 par projet



Ministère (36 %)
OFB (24 %)
DREAL Nouvelle Aquitaine (10 %)
DEAL Guadeloupe (9 %)
DREAL Auvergne Rhône-Alpes (9 %)
DREAL Hauts-de-France (4 %)
DREAL Occitanie (2 %)
UMS Patrinat (2 %)
ONF (2 %)
Agence de l'Eau RMC (2 %)
Fauna Vet Service (0,4 %)
DEAL Réunion (0,3 %)
Département Aude (0,2 %)

### Répartition des subventions d'exploitation 2024 par financeur



La rubrique « **Autres produits de gestion courante** » comprend l'ensemble des cotisations et dons enregistrés sur l'année.

- **Analyse :** *On note une forte augmentation due à :*
- du mécénat à hauteur de 10 000 € pour le congrès ;
  - une augmentation du nombre d'adhérents et donc des recettes enregistrées (+ 1 605 €).

La rubrique « **Reprises sur amortissements et provisions** » comprend l'utilisation des fonds dédiés.

- **Analyse :** *La diminution est justifiée par la finalisation de la rédaction du PNA Vipères, initiée en 2023.*

La rubrique « **Transferts de charges d'exploitation** » comprend les contreparties d'opérations comptables ne pouvant être affectées directement, notamment les indemnités journalières perçues pour les arrêts maladie, ainsi que les prises en charge des frais de formation par l'OPCO.

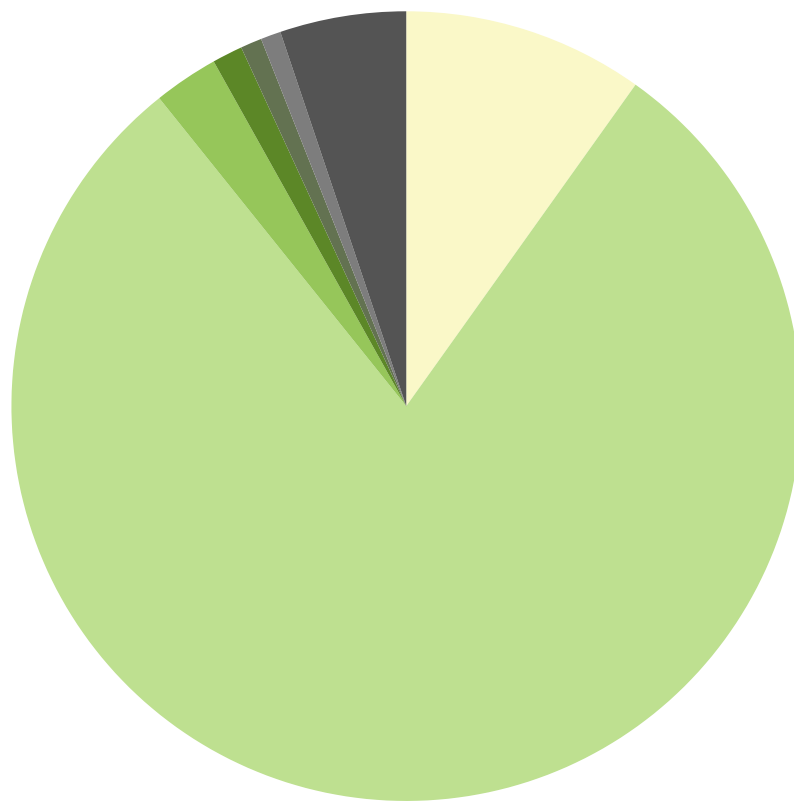
- **Analyse :** *Le montant correspond uniquement à la prise en charge des formations réalisées en 2024, par l'OPCO (Uniformation) à hauteur de 78 % des coûts engagés (coûts pédagogiques et frais de déplacement).*

La rubrique « **Produits financiers** » comprend les revenus liés à la gestion financière de l'association.

- **Analyse :** *Le montant des intérêts financiers perçus est supérieur à celui de 2023 du fait de l'ouverture de plusieurs comptes à terme.*

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, valorisées comptablement sur la base horaire de 17 €, correspondant au taux horaire brut du salaire le plus bas (au sein de l'équipe salariée de la SHF) constaté en décembre 2023.

- **Analyse :** *Pour 2024, on observe une légère baisse avec 2 508 heures recensées. Il est à noter que certains des bénévoles sollicités (environ 40) ont précisé avoir l'accord de leur employeur respectif pour réaliser leurs missions bénévoles SHF (coordination régionale, participation à des COPIL, relecture d'articles pour le Bulletin scientifique, montage de projets multi-partenariaux...) sur du temps de travail rémunéré, dans ce cas leurs heures ne peuvent être comptabilisées ici.*



- Ventes et prestations de services (10 %)
- Subventions d'exploitation (79 %)
- Autres produits de gestion courante (3 %)
- Reprises sur amortissements et provisions (1 %)
- Transferts de charges (1 %)
- Produits financiers (1 %)
- Valorisation du bénévolat (5 %)

### Répartition des produits en 2024

## Compte de résultats 2024 : Produits

PRODUITS		2024	2023	variation
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
70	VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE			
706	Prestations de services	54 213,59 €	29 791,21 €	+82%
708	Produits des activités annexes	27 157,01 €	26 154,00 €	+4%
	TOTAL	<b>81 370,60 €</b>	<b>55 945,21 €</b>	<b>+45%</b>
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
742	Subventions d'exploitation affectées	654 951,30 €	549 981,18 €	+19%
	TOTAL	<b>654 951,30 €</b>	<b>549 981,18 €</b>	<b>+19%</b>
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
7541	Dons manuels	11 857,20 €	914,00 €	+1197%
7561	Cotisations sans contrepartie	10 018,00 €	8 413,00 €	+19%
758	Produits divers de gestion courante	0,00 €	129,00 €	-100%
	TOTAL	<b>21 875,20 €</b>	<b>9 456,00 €</b>	<b>+131%</b>
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
7894	Utilisation des fonds dédiés	10 261,00 €	39 743,00 €	-74%
	TOTAL	<b>10 261,00 €</b>	<b>39 743,00 €</b>	<b>-74%</b>
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
791	Transferts de charges d'exploitation	7 193,84 €	462,84 €	+1454%
	TOTAL	<b>7 193,84 €</b>	<b>462,84 €</b>	<b>+1454%</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>775 651,94 €</b>	<b>655 588,23 €</b>	<b>+18%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
768	Autres produits financiers	6 814,78 €	5 821,87 €	+17%
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>6 814,78 €</b>	<b>5 821,87 €</b>	<b>+17%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
871	Bénévolat	42 636,00 €	44 760,00 €	-5%
	TOTAL	<b>42 636,00 €</b>	<b>44 760,00 €</b>	<b>-5%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>825 102,72 €</b>	<b>706 170,10 €</b>	<b>+17%</b>

La SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de **15 482,20 €** pour l'exercice 2024



# BILAN

Pour rappel, nous comptabilisons le montant total des subventions annuelles accordées (créances à l'actif), ainsi que la part à reverser aux éventuels partenaires de chaque projet (autres dettes au passif). Par ailleurs, pour certains projets, seule une partie de la subvention accordée est affectée à l'exercice 2024, le solde étant alors comptabilisé dans les produits constatés d'avance (passif).

Présentation de l'**actif** (ce que possède l'association) pour un montant total de **1 399 246,80 €** pour l'exercice 2024, avec l'analyse suivante :

- L'actif immobilisé (immobilisations corporelles et incorporelles) est en hausse avec le renouvellement de plusieurs équipements informatiques et l'acquisition d'un pack multimédia pour les réunions en visio.
- L'actif circulant est en forte hausse avec :
  - des créances plus importantes correspondant aux produits facturés non perçus au 31/12 (124 580,10€) ainsi qu'aux produits à recevoir sur des subventions pluriannuelles accordées à facturer sur les exercices suivants (763 358,91€) ;
  - l'augmentation des disponibilités due à plusieurs avances sur subventions pluriannuelles perçues au cours du dernier trimestre.

Présentation du **passif** (ce que doit l'association) pour un montant total de **1 399 246,80 €** pour l'exercice 2024, avec l'analyse suivante :

- légère hausse des fonds propres avec l'excédent constaté ;
- augmentation des provisions due à la provision pour indemnité de fin de carrière ;
- baisse des fonds dédiés liée à l'utilisation totale des précédents et la comptabilisation sur un seul projet en 2024 ;
- augmentation importante des dettes par rapport à 2023 avec :
  - dettes fournisseurs : un nombre important de prestations externes sur projets dont le paiement a été réalisé début 2025 ;
  - dettes fiscales et sociales : les charges dues au 31/12 sont subordonnées à la masse salariale ;
  - autres dettes : forte hausse due aux quote-parts destinées aux partenaires de projets subventionnés pluriannuels et coordonnés par la SHF ;
  - produits constatés d'avance : forte hausse due à l'augmentation des subventions pluriannuelles accordées au cours de l'exercice.



## Bilan 2024 : Actif

ACTIF	2024	2023	variation
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	5 196,43 €	1 708,17 €	+204%
Immobilisations incorporelles	215,46 €	222,05 €	-3%
TOTAL	5 411,89 €	1 930,22 €	+180%
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et marchandises	2 708,95 €	3 762,38 €	-28%
Créances	887 939,01 €	407 128,82 €	+118%
Disponibilités	496 091,30 €	255 749,75 €	+94%
Charges constatées d'avance	7 095,65 €	7 876,28 €	-10%
TOTAL	1 393 834,91 €	674 517,23 €	+107%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 399 246,80 €</b>	<b>676 447,45 €</b>	<b>+107%</b>

## Bilan 2024 : Passif

PASSIF	2024	2023	variation
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs	202 379,34 €	151 486,80 €	+34%
Report à nouveau	46 544,01 €	80 892,54 €	-42%
Résultat de l'exercice	15 482,20 €	16 544,01 €	-6%
TOTAL	264 405,55 €	248 923,35 €	+6%
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques	6 319,76 €	6 319,76 €	
Provisions pour charges	16 626,27 €	9 906,04 €	+68%
TOTAL	22 946,03 €	16 225,80 €	+41%
<b>Fonds dédiés</b>			
Fonds dédiés	7 031,00 €	10 261,00 €	-31%
TOTAL	7 031,00 €	10 261,00 €	-31%
<b>Dettes</b>			
Dettes fournisseurs	91 935,16 €	66 543,54 €	+38%
Dettes fiscales et sociales	50 925,68 €	47 371,97 €	+8%
Autres dettes	268 725,88 €	60 295,82 €	+346%
Produits constatés d'avance	693 277,50 €	226 825,97 €	+206%
TOTAL	1 104 864,22 €	401 037,30 €	+176%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 399 246,80 €</b>	<b>676 447,45 €</b>	<b>+107%</b>

# CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

*Les photos intégrées dans le présent rapport ne sont pas libres de droit.*

©**Florian Denis** : Couleuvre helvétique (page 3), Alyte accoucheur (page 17), Salamandre tachetée (page 43)

©**Eric Sansault** : Lézard vivipare (pages 1 et 58), Cistude d'Europe (page 20)



**Société Herpétologique de France**

Association loi 1901 agréée pour la protection de la nature,  
depuis le 28 février 1978.

Siège social :  
MNHN - CP41  
57 Rue Cuvier, 75005 Paris

[contact@lashf.org](mailto:contact@lashf.org) - [www.lashf.org](http://www.lashf.org)  
SIRET 442 242 079 00022